

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00896

Numéro SIREN : 344 366 315

Nom ou dénomination : ERNST & YOUNG AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 30/01/2020 sous le numéro de dépôt 2386

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 30/01/2020

Numéro de dépôt : 2020/2386

Déposant :

Nom/dénomination : ERNST & YOUNG AUDIT

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 344 366 315

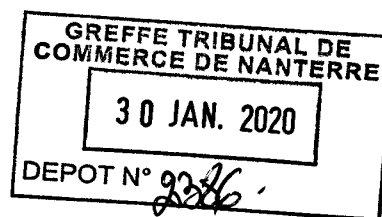
N° gestion : 1991 B 00896



ERNST & YOUNG AUDIT

Société par actions simplifiée

1-2 Place des Saisons
92400 COURBEVOIE



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2019

ERNST & YOUNG AUDIT

Société par actions simplifiée

1-2 Place des Saisons
92400 COURBEVOIE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2019

A l'assemblée générale de la société ERNST & YOUNG AUDIT,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ERNST & YOUNG AUDIT relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Travaux en cours

La note « Chiffre d'affaires » en page 10 de l'annexe expose les méthodes comptables retenues pour l'évaluation et la comptabilisation des travaux en cours.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Fonds commerciaux

La société dispose à son actif de fonds commerciaux estimés selon les règles décrites dans la note « immobilisations incorporelles » en page 9 de l'annexe.

Dans le cadre de l'appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes nous avons été conduit à apprécier les données, les hypothèses et les perspectives futures sur lesquelles se fondent ces estimations.

Titres de participation

La société détient des participations et des créances liées auprès de ses filiales, estimées selon les règles décrites dans la note « participations et autres titres » en page 10 de l'annexe des comptes annuels.

Dans le cadre de l'appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à examiner les comptes des sociétés dans lesquelles votre société détient des participations et à apprécier les données, les hypothèses et les perspectives futures sur lesquelles se fondent ces estimations.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

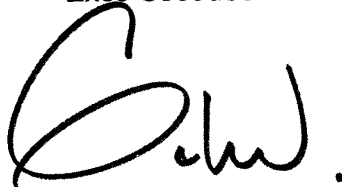
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 22 novembre 2019

Le Commissaire aux Comptes

Exco Socodec



Olivier GALLEZOT

Comptes annuels

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

ERNST & YOUNG AUDIT

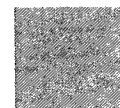
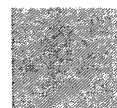
1-2 PLACE DES SAISONS
92400 COURBEVOIE



A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. Vautour", is written over the bottom right corner of the page.

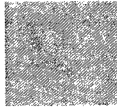
Index

Page de garde.....	1
Bilan.....	2
Le bilan actif.....	3
Le bilan passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Le compte de résultat (première partie).....	6
Le compte de résultat (seconde partie).....	7
Annexe.....	8
Annexe.....	9
Informations sur Bilan et Compte de résultat.....	12
Immobilisations.....	13
Provisions inscrites au bilan.....	14
Etat des échéances des créances et des dettes.....	15
Produits à recevoir.....	16
Charges à payer.....	17
Charges et produits constatés d'avance.....	18
Fonds commercial.....	19
Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères.....	20
Composition du capital social.....	21
Variation des capitaux propres.....	22
Ventilation du chiffre d'affaires net.....	23
Détail des charges et produits exceptionnels.....	24
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices.....	25
Engagements financiers et autres informations.....	26

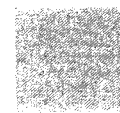
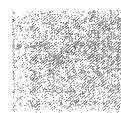


Index

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société.....	27
Liste des filiales et participations.....	28
Accroissements et allègements dettes futures d'impôts.....	29



Bilan



Bilan Actif

Période du 01/07/18 au 30/06/19

ERNST & YOUNG AUDIT

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/06/2019	Net (N-1) 30/06/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	22 062 159	2 592	22 059 567	22 059 567
Autres immobilisations incorporelles	1 201 015		1 201 015	1 201 015
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	23 263 174	2 592	23 260 582	23 260 582
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence	27 737 298		27 737 298	27 837 268
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	294 187	50 330	243 857	243 857
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	28 031 484	50 330	27 981 155	28 081 125
ACTIF IMMOBILISÉ	51 294 658	52 921	51 241 737	51 341 707
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	52 097		52 097	
Créances clients et comptes rattachés	40 063 896	221 177	39 842 719	40 587 326
Autres créances	11 071 710	200 000	10 871 710	12 417 989
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	51 187 703	421 177	50 766 527	53 005 316
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	105 848		105 848	2 225 543
Charges constatées d'avance	1 196 472		1 196 472	1 028 783
TOTAL disponibilités et divers :	1 302 321		1 302 321	3 254 326
ACTIF CIRCULANT	52 490 024	421 177	52 068 847	56 259 642
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	11 801		11 801	8 101
TOTAL GÉNÉRAL	103 796 483	474 098	103 322 385	107 609 450

Page 3



[Signature]

Bilan Passif

Période du 01/07/18 au 30/06/19

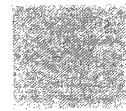
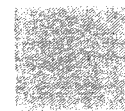
ERNST & YOUNG AUDIT

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2019	Net (N-1) 30/06/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 3 044 780	3 044 780	3 044 780
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	415 154	415 154
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	304 478	304 474
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	379 114	379 114
Report à nouveau	7 512 970	7 157 362
Résultat de l'exercice	3 738 033	2 855 612
TOTAL situation nette :	15 394 529	14 156 496
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	15 394 529	14 156 496
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	11 801	8 101
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11 801	8 101
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	2 344 456	20 888
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	62 451 200	50 332 740
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	64 795 656	50 353 627
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	3 465	13 456
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 720 836	36 180 049
Dettes fiscales et sociales	6 348 800	6 747 444
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	38 061	146 075
TOTAL dettes diverses :	23 107 696	43 073 567
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	87 906 816	93 440 651
Écarts de conversion passif	9 239	4 202
TOTAL GÉNÉRAL	103 322 385	107 609 450



[Signature]

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/18 au 30/06/19

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/06/2019	Net (N-1) 30/06/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	154 257 805	15 414 211	169 672 016	159 976 226
Chiffres d'affaires nets	154 257 805	15 414 211	169 672 016	159 976 226
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			172 826	240 520
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			45 035	80 676
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			169 889 876	160 297 422
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			162 582 802	154 344 853
TOTAL charges externes :			162 582 802	154 344 853
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			327 113	295 993
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations			59 709	326 192
Dotations aux provisions sur actif circulant			11 801	8 101
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			71 510	334 294
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			131 251	252 375
CHARGES D'EXPLOITATION			163 112 676	155 227 515
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			6 777 201	5 069 907

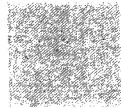
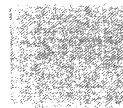
Compte de Résultat (Seconde Partie)

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/18 au 30/06/19

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2019	Net (N-1) 30/06/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	6 777 201	5 069 907
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	33 515	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		56 394
Autres intérêts et produits assimilés	350	
Reprises sur provisions et transferts de charges		22 487
Différences positives de change	12 010	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	45 875	78 881
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		1 097 464
Intérêts et charges assimilées	1 126 121	
Différences négatives de change	4 678	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 130 799	1 097 464
RÉSULTAT FINANCIER	(1 084 924)	(1 018 583)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	5 692 277	4 051 324
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	99 970	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	99 970	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	99 970	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	99 970	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1 954 244	1 195 712
TOTAL DES PRODUITS	170 035 721	160 376 303
TOTAL DES CHARGES	166 297 689	157 520 691
BÉNÉFICE OU PERTE	3 738 033	2 855 612

Annexe



La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2019.

Le bilan à cette date, avant répartition, fait état d'un total de 103 322 385 euros et le compte résultat dégage un bénéfice de 3 738 033 euros.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

FAITS CARACTERISTIQUES

La société EY France (Siren : 453 741 498) a constitué, pour une durée de 5 ans à compter du 1er juillet 2018, un périmètre d'intégration fiscale composé de EY France (la mère) et des sociétés suivantes :

- Ernst & Young et Associés (Siren : 449 142 348)
- Ernst & Young Audit (Siren : 344 366 315)
- Barbier Frinault et Associés (Siren : 692 019 045)
- Ernst & Young Advisory (Siren : 348 006 446)
- Ernst & Young et Autres (Siren : 438 476 913)
- EY & Associés (Siren : 817 723 687)
- Artois (Siren : 499 087 625).

La société Ernst & Young Audit a cédé 100 % des titres EY & Associés qu'elle détenait à la société EY France.

En date du 28 juin 2019, la société a signé un avenant à la convention de crédit du 30 septembre 2016 qui met fin à sa ligne de crédit reconstituable de 10 millions d'euros auprès de la banque HSBC.

EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

En date du 1er juillet 2019, la société Ernst & Young Audit a absorbé les sociétés Barbier Frinault et Associés et Ernst & Young et Associés.

De manière concomitante, elle a procédé à un apport partiel d'actif de la branche complète et autonome d'activité "expertise comptable" en faveur de la société EY & Associés, consécutif à la fusion-absorption de la société Ernst & Young et Associés.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement ANC N°2014-03, relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation;
- Indépendance des exercices;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Elles comprennent principalement des fonds de commerce.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que les fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et ils ne sont donc pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture de l'exercice. Au regard de la rentabilité dégagée par l'entreprise et des perspectives d'avenir, nous avons conclu qu'aucun fonds de commerce ne nécessitait la constatation d'une provision, leur valeur d'utilité étant au moins égale au montant figurant à l'actif.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
Bien que certaines filiales font ressortir une situation nette inférieure à la valeur comptable des titres de participation, la valeur nette comptable n'a pas été dépréciée à hauteur de la situation nette compte tenu des perspectives de développement des filiales.

DEPRECIATIONS CREANCES CLIENTS

La provision pour créances clients est calculée en fonction de l'estimation du risque de non recouvrement. Les taux ont été appliqués en fonction de la nature du risque encouru et de l'ancienneté des créances.

DEVICES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.
Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.
La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce cours est portée au bilan en "écart de conversion".
Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

FINANCEMENT

Dans le cadre de l'optimisation de sa structure financière, notre société a souscrit le 6 juillet 2016 auprès d'EY France un emprunt de 35 millions d'euros à échéance 7 ans.
Elle a également contracté durant l'exercice 2017 un crédit de trésorerie reconstituable pour une durée de 5 ans pour un montant de 10 millions d'euros. Il a été mis fin à ce crédit par un avenant du 28 juin 2019.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Selon les normes en usage dans la profession, la société comptabilise le chiffre d'affaires selon la méthode de l'avancement. Les prestations en cours sont évaluées à leur valeur de réalisation nette et sont inscrites au bilan en Factures à établir.

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE D'EMPLOI

Dans le cadre de l'intégration fiscale, le CICE de l'année civile 2018 en provenance du GIE EY Services France dont la société est membre a été transmis à la tête de groupe "EY FRANCE" et comptabilisé au bilan dans le compte "Groupe C/C France" pour un montant de 12.418 euros.

La quote-part relative au 2ème semestre civil 2018 a été comptabilisée au compte de résultat en diminution de l'impôt société pour 6 695,79 euros.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment les efforts en matière d'investissement, d'innovation, de formation, de recrutement, de transition écologique et énergétique.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

AUTRES INFORMATIONS**HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, EXCO SOCODEC**

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 15.992 euros, comprenant :

- honoraires facturés au titre de la certification des comptes : 15.500 euros;
- autres services : néant;
- le solde étant constitué par la variation des provisions et les frais de déplacements liés à la mission du commissaire aux comptes.

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICIAIRES - INTÉGRATION FISCALE

Il est à noter que la société a opté pour le régime de groupe tel que prévu aux articles 223A et suivants du CGI. Depuis le 1er juillet 2018, la tête de groupe est la société EY France. L'impôt dont la société Ernst & Young Audit est redevable au titre de l'impôt sur les sociétés à la société EY France a été calculé selon le principe déterminé dans la Convention d'Intégration Fiscale du 4 septembre 2018. Les filiales appliquent au résultat issu du tableau 2058-A bis de leur déclaration fiscale le taux normatif tant de l'IS que de la contribution visée à l'article 235 ter ZC du CGI, sans tenir compte des abattements et fractions imposables à des taux réduits.

La charge d'impôt de l'exercice s'élève à 1 954 244 euros.

ENGAGEMENTS LIÉS À LA RESPONSABILITÉ DE MEMBRE D'UN GIE

Ernst & Young Audit étant membre du GIE EY Services France, Ernst & Young Audit est solidairement responsable des dettes du GIE à l'égard des tiers.

Au 30 juin 2019, le montant du passif du GIE EY Services France à l'égard des tiers s'élève à 104 686 986 euros.

RELATIONS ET TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

La société Ernst & Young Audit fait partie du réseau EY et à ce titre est amenée à vendre ou à acheter des prestations de services à d'autres entités membres du réseau EY en France et à l'étranger.

Elle réalise notamment les transactions suivantes avec les sociétés avec lesquelles :

* Société ayant un lien en capital :

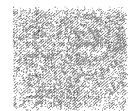
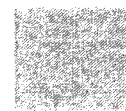
Convention de gestion de trésorerie de compte courant et emprunt : la quote part du résultat financier des parties liées est une perte de 1 033 935 euros.

* Société sans lien en capital :

La société Ernst & Young Audit a donné en location à la société Ernst & Young et Associés son fonds civil d'exercice de la profession d'expert comptable. A ce titre, la société Ernst & Young Audit a enregistré un produit sur l'exercice clos le 30 juin 2019 d'un montant de 1 743 201 euros.

Ernst & Young Audit confie à Ernst & Young et Associés la réalisation matérielle des travaux de révision comptable nécessaires à l'exécution de ses mandats de commissariats aux comptes.

Informations Bilan et Compte de résultat



Immobilisations

Période du 01/07/18 au 30/06/19

ERNST & YOUNG AUDIT

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par apports	Acquisitions, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	23 263 174		
TOTAL immobilisations incorporelles :	23 263 174		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	27 837 268		
Autres titres immobilisés	294 187		
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	28 131 454		
TOTAL GÉNÉRAL	51 394 628		

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			23 263 174	
TOTAL immobilisations incorporelles :			23 263 174	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		99 970	27 737 298	
Autres titres immobilisés			294 187	
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :		99 970	28 031 484	
TOTAL GÉNÉRAL		99 970	51 294 658	



[Signature]

Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/07/18 au 30/06/19

ERNST & YOUNG AUDIT

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Augmentations par apports	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées					
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	8 101	11 801		8 101	11 801
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	8 101	11 801		8 101	11 801
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	50 330 326 192 200 000	59 709		164 725	50 330 221 177 200 000
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	576 522	59 709		164 725	471 506
TOTAL GÉNÉRAL	584 623	71 510		172 826	483 307

État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/07/18 au 30/06/19

ERNST & YOUNG AUDIT

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	40 063 896	40 063 896	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	9 018 490	9 018 490	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	1 400 000	1 400 000	
Débiteurs divers	653 220	653 220	
TOTAL de l'actif circulant :	51 135 606	51 135 606	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 196 472	1 196 472	
TOTAL GÉNÉRAL	52 332 078	52 332 078	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	2 344 456	2 344 456		
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	62 451 200	62 451 200		
Fournisseurs et comptes rattachés	16 720 836	16 720 836		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	6 150 826	6 150 826		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	197 974	197 974		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	38 061	38 061		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	87 903 352	87 903 352		

Produits à Recevoir

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/18 au 30/06/19

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	1 256 185 451 729
Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	1 707 914

Charges à Payer

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/18 au 30/06/19

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 389
Emprunts et dettes financières divers	990 740
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	344 674
Dettes fiscales et sociales	197 974
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	1 534 776



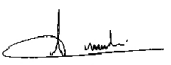
Charges et Produits Constatés d'Avance

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/18 au 30/06/19

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	1 196 472	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	1 196 472	

Page 10



Fonds Commercial

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/18 au 30/06/19

NATURE	Montant des éléments			Montant des dépréciations	
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport		
FUSIONS			18 285 915	18 285 915	
ACHATS DE CLIENTELE	3 776 243			3 776 243	
TOTAL	3 776 243		18 285 915	22 062 159	
RAPPEL : Fonds commercial				22 062 159	



[Signature]

Ecart de Conversion sur Créances et Dettes en Monnaies Etrangères

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/18 au 30/06/19

NATURE DES ÉCARTS	Montant ACTIF Perte latente	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	Montant PASSIF Gain latent
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières				
Sur créances	7 189		7 189	
Sur dettes financières				
Sur dettes d'exploitation	4 612		4 612	9 239
Sur dettes sur immobilisations				
TOTAL	11 801		11 801	9 239
RAPPEL : Provision pour perte de change			(11 801)	

Composition du Capital Social

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/18 au 30/06/19

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	152 239	20
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	6	20
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice	6	20
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	152 239	20



Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/07/18 au 30/06/19

ERNST & YOUNG AUDIT

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	3 044 780	120	120	3 044 780
Primes liées au capital social	415 154			415 154
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	304 474	4		304 478
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	379 114			379 114
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	7 157 362	355 608		7 512 970
Résultat de l'exercice	2 855 612	3 738 033	2 855 612	3 738 033
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	14 156 496	4 093 765	2 855 732	15 394 529



(Signature)

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/18 au 30/06/19

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
Production vendue de services France	154 257 805
Production vendue de services Export	15 414 211
TOTAL	169 672 016



A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. V. V.", is written over a horizontal line.

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du

01/07/18

au 30/06/19

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Cession de titres de participation	99 970	775600

TOTAL	99 970	
--------------	---------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Cession de titres de participation	99 970	675600

TOTAL	99 970	
--------------	---------------	--

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

ERNST & YOUNG AUDIT

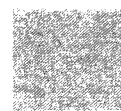
Période du 01/07/18 au 30/06/19

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	5 692 277	1 954 244
Résultat exceptionnel (hors participation)		
Résultat comptable (hors participation)	5 692 277	1 954 244

Page 25



Engagements financiers, autres informations



Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/18 au 30/06/19

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	% de détention	Ayant son siège social à
EY FRANCE	S.A.S	99,89 %	1-2 Place des Saisons 92400 COURBEVOIE



Liste des Filiales et Participations

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du

01/07/18 au 30/06/19

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et P.JAN ayant affecté résultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs corrigées titres détenus Netto	Prêts & avances consentis par la société non rattachés	Montants des citations et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours de l'exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
AUDITEX SAS	2 329 392	1 557 688	99,94	3 362 274	3 362 274			289 074	81 969	
ARTOIS SAS	8 351 003	3 929 166	99,99	15 013 273	15 013 273			10 865 464	269 254	
EY ATLANTIQUE SA	51 620	1 942 029	96,78	7 596 679	7 596 679			2 030 864	51 639	
PICARLE ET ASSOC.	57 000	730 678	99,6	965 072	965 072				(2 319)	
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
EY ACA	150 000	184 754	25	800 000	800 000			3 659 377	3 421	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT°										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/18 au 30/06/19

Taux prévisionnel d'imposition :

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Provisions règlementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	
PV différées	4 709 404

TOTAL DES ACCROISSEMENTS

4 709 404

Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
Autres :	
C3S	45 638
Ecart Conv. Passif	3 181

TOTAL DES ALLÈGEMENTS

48 819

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Page 29

ERNST & YOUNG AUDIT
Société d'expertise comptable et commissariat aux comptes
SAS à capital variable
1/2 Place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris La Défense 1
344 366 315 RCS Nanterre

AFFECTATION DES RESULTATS ET RESOLUTION VOTEE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 NOVEMBRE 2019

1/ AFFECTATION PROPOSEE PAR LE PRESIDENT

Bénéfice de 3.738.032,60 € et report à nouveau de 7.512.970,24 € au 30 juin 2019.

Compte tenu de ces éléments, le bénéfice distribuable s'établit comme suit :

- Bénéfice de l'exercice au 30 juin 2019	3.738.032,60 €
- Report à nouveau au 30 juin 2019	7.512.970,24 €

Formant un bénéfice distribuable de :	11.251.002,84 €

Qu'il est proposé d'affecter comme suit :

- Dividendes aux associés	5.500.000,00 €
- Report à nouveau	5.751.002,84 €

2/ RESOLUTION ADOPTEE

Cinquième résolution

L'assemblée générale constate que les comptes annuels établis au 30 juin 2019 font apparaître un report à nouveau de 7.512.970,24 € et un bénéfice de 3.738.032,60 €, approuve la proposition du Président et décide de répartir le résultat global en résultant comme suit :

- Bénéfice de l'exercice au 30 juin 2019	3.738.032,60 €
- Report à nouveau au 30 juin 2019	7.512.970,24 €

Formant un bénéfice distribuable de :	11.251.002,84 €

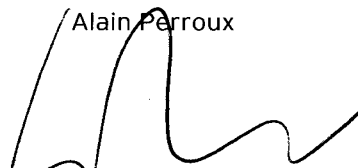
Qu'il est proposé de répartir comme suit :

- Dividendes aux associés	5.500.000,00 €
- Report à nouveau	5.751.002,84 €

Il reviendra aux associés un dividende de UN euro par point attribué, étant précisé que ces dividendes sont éligibles à l'abattement de 40 % prévu par la réglementation en vigueur pour les personnes physiques. Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CERTIFIE EXACT
Le Président
Alain Farroux





EY Services France
Tour First
TSA 14444
92037 Paris - La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Service Dépôt Actes Sociétés
4, rue Pablo Neruda
92020 Nanterre Cedex

RECOMMANDE AR

Le 24 janvier 2020

N° de compte : 9201 0102

Monsieur le Greffier,

Nous vous remettons sous ce pli, aux fins de dépôt, les documents relatifs à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2019 de la société Ernst & Young Audit, à savoir :

- un exemplaire du rapport du commissaire aux comptes auquel sont joints les comptes annuels et l'annexe,
- un exemplaire de la proposition d'affectation du résultat et de la résolution votée,

Vous voudrez bien adresser le récépissé de dépôt à :

Madame Stéphanie JOUANNEAU
EY Services France
Tour First - TSA 14444
92037 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'assurance de nos sentiments distingués.

Stéphanie Jouanneau
Direction Juridique

* Tel : 01 55 61 13 48

(RST 16)

Groupement d'Intérêt Economique
247 296 929 000 Nanterre

